Angers (49) : Ramzi Meftah, un migrant tunisien, condamné à 18 ans de réclusion criminelle pour avoir violé et frappé une étudiante en médecine pendant 26 min

15/10/2025 à 14h58



Le soir du 5 mai 2022, vers 4 h du matin, l'étudiante en médecine est alpaguée alors qu'elle rentre, ivre, d'une soirée avec ses pairs. Ramzi Meftah, un jeune tunisien sans domicile, l'emmène de force dans une cour en retrait de la rue des Arènes. Pendant 26 minutes, il la viole, la frappe, et la maintient au sol alors qu'elle se débat.

« Je me rappelle les lampadaires, les pavés. Je me souviens que je n'arrive pas à respirer, que j'ai peur. » Boucles blondes, gilet marinière, la jeune femme de 25 ans tient bon. Elle est secouée de spasmes, essoufflée. Et pourtant elle déroule. « Je sais que je me débats. Je sais que je me fais crier dessus. Je pense à mon petit ami. Le dernier souvenir très précis que j'ai, c'est le sexe de cet homme que je vois, et qu'il me pénètre. Et après, c'est le trou noir. »

Ses parents la retrouvent complètement paniquée à l'hôpital. «

Je n’oublierai jamais son visage, se souvient son père, comme asphyxié. Un si beau visage, si doux, déformé par la violence des coups. » La scène est filmée par une caméra de vidéosurveillance, et l’ADN de l’accusé est retrouvé sur la jeune femme.

[…]

Il écope également d’une période de sûreté de douze ans et d’une interdiction définitive de territoire.

Ouest-France